



La Formation de la Branche Professionnelle : Tuteur de Proximité et Tuteur Référent

Module 1 5,5 jours soit 38h30	Tuteur de proximité "Les bases"	Problématique et enjeux du tutorat	8h30	Janvier à Mars
		Méthodologie et techniques de l'accompagnement	26h00	
		Elaboration d'un livret d'accueil du tuteur	4h00	
Module 2 5,5 jours soit 38h30	Tuteur de proximité "Approfondissement"	Pédagogie de l'alternance	17h30	Avril à Juin
		L'évaluation	14h00	
		Posture du Tuteur	7h00	
Module 3 5,5 jours soit 38h30	Tuteur Référent "Management"	Site Qualifiant : Réglementation et modalités	14h00	Octobre à Décembre
		Management : Conduite d'équipe	14h00	
		Management : Rôle et posture du Référent	10h30	

Labellisation :

Attestation validée par la CPNE de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.

Objectifs :

- Organiser l'accueil, l'intégration dans le stage et l'accompagnement quotidien;
- Professionnaliser à partir des situations de travail apprenantes et sur la base des référentiels diplômés;
- Inscrire l'accompagnement pédagogique, organisationnel et managérial, du tutorat dans une démarche "Site Qualifiant".

Module 1 :

- Connaître les types et logiques d'accompagnement tutoral, les modalités et les contraintes d'une formation en alternance, la place et le rôle du tutorat de proximité;
- Construire et organiser les différentes phases du parcours de l'apprenant;
- Mener des entretiens de suivi et d'évaluation;
- Rendre les situations de travail apprenantes ou repérer les situations de travail formatives.

Module 2 :

- Connaître les métiers et les certifications;
- Décliner l'activité professionnelle par le prisme des référentiels et domaines de compétences;
- Renforcer les fondamentaux de la posture de tuteur de proximité;
- Produire un outil et penser des méthodes favorisant la professionnalisation des stagiaires.

Module 3 :

- Organiser l'accueil des stagiaires et créer les conditions d'un Site Qualifiant;
- Organiser le tutorat en interne : superviser, animer et conduire l'équipe des tuteurs;
- Gérer les relations tuteur-tutoré;
- Faire vivre l'interface avec le centre de formation;
- Evaluer le tutorat.

Public : Salariés justifiant de 3 ans d'expérience dans les domaines visés par le diplôme que prépare le salarié en contrat de professionnalisation.

Durée : Variable selon le nombre de modules suivis. A titre indicatif, un trimestre par module.

Date : Nous consulter.

Lieu de formation : IRTS de Lorraine – en alternance sur le site de Metz et de Nancy.

Coût : 442,75 € le module de formation.

Coordination de l'action :

Jean-Yves COLLIN, en charge des formations tutorales.

Secrétariat et renseignements :

03 83 93 41 90 - alternance@irts-lorraine.fr